

Série STMG

Sciences et Technologies du MANAGEMENT et de la GESTION

Pôle Sciences Humaines



Une série ouverte vers les études supérieures

La formation Sciences et Technologies du Management et de la Gestion.

Une formation qui permet la découverte de l'entreprise à travers des cas pratiques et des simulations .
Une formation qui apporte un regard analytique et raisonné sur les problèmes des entreprises.
Une formation qui s'inscrit dans la démarche technologique : analyse de situations concrètes, mesure de l'efficacité des décisions prises ...
Une formation qui privilégie l'autonomie de l'élève et la maîtrise des nouvelles technologies de l'information.

Thèmes d'études- Notions clés

Un univers scientifique de référence : **les sciences de gestion**

Des disciplines en interaction :

- **le Management** est la discipline centrale des enseignements de cette série
- **l'Economie et le Droit** permettent l'étude du cadre juridique et de l'environnement économique dans lequel évoluent les organisations
- **les Sciences de Gestion** sont centrées sur la communication, la gestion comptable et la gestion commerciale dans les organisations.

Des enseignements liés : toute décision de gestion s'inscrit dans une pratique managériale et des choix organisationnels.

La classe de 1ère constitue un socle et la classe de terminale un approfondissement

La découverte du socle permet de mieux construire son projet.

Poursuite d'études après-bac

- En Classe Préparatoire Economique et Commerciale post-STMG pour préparer les concours d'entrée dans les écoles de commerce (Lycée Chevrollier à Angers).
- Classes préparatoires spécifiques à la filière de l'expertise comptable (D.C.G.)
- Dans tous les BTS tertiaires, en particulier au sein du lycée A.Briand (Assistant de Manager, Management des Unités Commerciales, SP3S)
- En IUT, tout département tertiaire, en particulier à Saint-Nazaire, Techniques de Commercialisation (TC) et Gestion Logistique et Transports (GLT).
- En Université : facultés de Droit, Economie, Gestion, d'Administration Economique et Sociale.

L'obtention d'un BTS ou d'un DUT permet de poursuivre des études en licence, master ou de préparer l'entrée dans une école de commerce et/ou de management.

Les horaires d'enseignement général et d'enseignement technologique sont équilibrés.
L'enseignement des sciences de gestion, du management de l'économie et du droit se fait de façon interdépendante.

Deux langues vivantes sont enseignées.

Un accompagnement personnalisé est inscrit à l'emploi du temps des élèves.

Quatre spécialités sont offertes à la fin de la première (deux au sein de l'établissement)

Grilles horaires

Classe PREMIERE

Enseignements communs		Enseignement spécifiques		Options facultatives	
Français	3 h	Sciences de Gestion	6 h	Musique	3 h
Langues vivantes 1 et 2	4 h30	Économie Droit	4 h	Arts Plastiques	3 h
Mathématiques	3 h	Management des Organisations	2 h 30	Atelier artistique	72 h.an
Education physique et sportive	2 h				
Accompagnement personnalisé	2 h				
Heures de vie de classe	10h.an				

Classe TERMINALE

Enseignement communs		Enseignement spécifiques		Enseignement de spécialité au choix		Options facultatives	
Philosophie	2 h	Économie Droit	4 h	Mercatique ou Ressources Humaines et Communication	6 h	Musique	3 h
Langues vivantes 1 et 2	5 h					Arts Plastiques	3 h
Mathématiques	2 h	Management des Organisations	3h			Atelier artistique	72 h.an
E.P.S	2 h						
Accompagnement personnalisé	2 h						
Heures de vie de classe	10h.an						

Examen officiel

Discipline	Modalité	Durée	Coefficient
Epreuves anticipées			
Français	Ecrite	4h	2
Français	Orale	20 min	2
Etude de Gestion	Orale(2)	-	(1)
Epreuves terminales			
Education Physique et sportive	CCF (3)		2
Histoire géographie	écrite	2 h 30	2
Langue vivante 1	Écrite et orale (4)	2 h et 20 min	3
Langue vivante 2	Écrite et orale (4)	2 h et 20 min	2
Mathématiques	écrite	3 h	3
Philosophie	écrite	4 h	2
Economie droit	écrite	3 h	5
Management des organisations	écrite	3 h	5
Epreuve de spécialité	Écrite et pratique (5)	4 h (écrite)	6 + 6
Epreuves Facultatives (2 au maximum)			
Arts plastiques	orale	30 min	(6)
Musique	orale	40 min	(6)

(1) Seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne. Ces points sont multipliés par deux.

(2) : L'épreuve est évaluée en cours d'année.

(3) : Contrôle en cours de formation.

(4) : La partie orale de l'épreuve est évaluée en cours d'année.

(5) : La partie pratique de l'épreuve est évaluée en cours d'année. Chacune des deux parties de l'épreuve est affectée d'un coefficient 6.

(6) : Seuls les points excédant 10 sont retenus. Les points sont multipliés par deux pour la première épreuve facultative à laquelle le candidat a décidé de s'inscrire.

CONTACTS



Secteur Tertiaire
10 bd Pierre de Coubertin
BP 418
44606 Saint Nazaire cedex

Téléphone: 02-40-00-25-25

Mail : ce.0440069L@ac-nantes.fr

site : aristide-briand.paysdelaloire.e-lyco.fr/



Stéphane SOREAU - Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles & Technologiques

Mail : stephane.soreau@ac-nantes.fr Tél. : 02-40-00-25-20